

Un projet porté par

























L'association OrbiMob' anime et porte le défi « Cap ou pas cap, le défi des mobilités dépolluées du cœur métropolitain clermontois » avec le soutien de l'ADEME qui finance une partie de l'expérimentation, Clermont Auvergne Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en commun de l'agglomération clermontoise, le Grand Clermont, et l'ATMO-Auvergne-Rhône-Alpes. « Cap ou pas cap, le défi des mobilités dépolluées du cœur métropolitain clermontois » est une expérimentation pour réduire la pollution et améliorer la qualité de l'air de la métropole. En fin de défi, les données collectées ainsi que les avis des volontaires permettront de proposer des axes d'améliorations pour les mobilités urbaines de la métropole.

Tous les citoyens qui se rendent en véhicule thermique en centre-ville et qui font vivre Clermont-Ferrand sont invités à participer.

Le défi se compose de 4 périodes de 30 jours : juin et décembre 2024 & juin et décembre 2025 durant lesquels OrbiMob' :

Propose aux citoyens un défi « Cap ou pas cap » disponible sur une appli mobile pour réduire la pollution de l'air du cœur métropolitain.

Accompagne les volontaires dans la transformation de leurs usages :

- utiliser le moins possible leur véhicule thermique
- adopter de nouvelles habitudes de mobilité : marche, vélo, transports en commun, utilisation des parkings relais, voitures électriques, covoiturage...

Récompense les volontaires grâce au cumul de points valorisables dans les commerces partenaires du cœur métropolitain.

QUELQUES CHIFFRES:

21%

C'est le pourcentage de français qui utilisent exclusivement leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail

C'est la distance moyenne parcourue par les français entre leur domicile et leur lieu de travail



Ce qui représente un trajet moyen de

30 min en vélo.



POUR LES CITOYENS

Comment participer:

Je me lance :

• en acceptant le règlement du défi qui explique toute l'expérimentation.



2. Je m'inscris au défi :

Via le formulaire sur la page web dédiée au défi, en renseignant mon identité, mon contact et mes habitudes de mobilité pour établir mon profil émetteur initial*.

Ces renseignements permettent, d'une part, à l'animatrice du défi de proposer un suivi aux volontaires et, d'autre part, de lier la base de données avec celle de l'application mobile VAZY®. Ces données sont soumises à la réglementation RGPD et la loi informatique et libertés.

*Mon profil émetteur initial comprend mes habitudes de mobilités active, alternative, en transport en commun, en véhicule thermique afin de mesurer mon évolution en fin de défi. Profil calculé avec notre partenaire ATMO - AuRA.

Les volontaires doivent toujours renseigner la même adresse mail

3. Je télécharge gratuitement l'application **VAZY** :



Je m'inscris sur l'application en renseignant : • nom & nrénom

- · date de naissance
- adresse mail

Je sélectionne le défi « Cap ou pas Cap » dans la liste des challenges 💿 et je vérifie mes informations.

L'application VAZY® me permet de profiter d'offres exclusives dans les commerces partenaires grâce à mes points cumulés en mobilité active!

4. J'ai de l'aide pour relever mon défi :

- sur le site OrbiMob',
- avec la newsletter OrbiMob'.
- sur l'appli VAZY®,
- je cherche mes trajets sur le site et l'appli T2C,
- Je trouve un vélo sur le site et l'appli C.vélo,
- en contactant l'animatrice du défi par téléphone ou mail.





5. Pendant 30 jours :

- je change mes habitudes de mobilité,
- je cumule des points avec ma mobilité active,
- je déclare mes trajets en transport en commun sur l'application,
- je déclare mes trajets en véhicule thermique sur le page web du défi.
- je profite des offres dans les commerces partenaires,
- en cas de problème avec l'application, l'équipe VAZY® est disponible pour moi,
- je bénéficie d'un accompagnement par l'animatrice du défi :

louise.othon@orbimob.com ou au 07 81 03 60 60

Alors,

Cap ou pas cap?



Contactez-nous:

Louise Othon Animatrice du défi « Cap ou pas cap » 07 81 03 60 60 - louise.othon@orbimob.com



@Louise OrbiMob

OrbiMob' est une association loi 1901. Elle a le double défi d'éduquer aux enjeux/solutions de la mobilité de demain et de résoudre la problématique territoriale. Elle impulse et aide des projets de mobilité à voir le jour en partenariat avec les acteurs du territoire, sur la base d'une stratégie multimodale frugale.

www.orbimob.org

En savoir plus:



